

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. l'Orateur,—Compte rendu (en français et en anglais) des travaux accomplis par la Commission de la régie intérieure pendant la période allant du 11 janvier 1956 au 8 janvier 1957, suivant l'article 81 du Règlement.

Par M. l'Orateur,—Rapport du bibliothécaire parlementaire, suivant l'article 120 du Règlement. Voici la teneur de ce rapport:

*A l'honorable Président de la Chambre des communes,*

Le bibliothécaire parlementaire a l'honneur de soumettre son rapport pour l'année 1957.

La Bibliothèque a été officiellement réouverte le 19 juin 1956 par Son Excellence le Gouverneur général du Canada, le très Honorable Vincent Massey, en présence des sénateurs et des députés. Le compte-rendu complet de la cérémonie de réouverture a paru en appendice aux comptes-rendus des débats des deux chambres.

Les sénateurs et députés, qui sont membres du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, ont visité la bibliothèque restaurée et manifesté leur accord avec le ministre des Travaux publics qui a déclaré que "les architectes et entrepreneurs ont respecté dans leur intégrité les plans et les idées des premiers architectes et constructeurs".

Le personnel qui, depuis plus de trois ans, avait occupé des locaux temporaires à la Salle de lecture de la Chambre des communes, dans les édifices de la Cour Suprême et de la "Canadian Bank Note Company", a pu se réinstaller dans la Bibliothèque au cours de l'été et de l'automne.

Nous avons rapporté à date à la bibliothèque toutes les publications officielles des gouvernements du Canada et des provinces, du Royaume-Uni et des pays du Commonwealth, ainsi que de l'Organisation des Nations Unies et des organismes qui lui sont affiliés. De plus, on trouve à la bibliothèque plus de 70,000 livres qui ont été reclassifiés, tous les périodiques reliés à l'exception des journaux, ainsi que la collection complète des ouvrages de droit. Nos journaux reliés sont maintenant dans l'édifice de la Cour Suprême mais des copies du microfilm de trente journaux importants peuvent être consultées dans une pièce spécialement affectée à cette fin. Cependant, un grand nombre de livres se trouvent encore dans l'édifice de la Cour Suprême. D'autres sont encore entreposés dans l'édifice du Bureau fédéral de la Statistique. Au cours des prochains mois, tous ces livres seront reclassés avec soin et on décidera lesquels il convient de garder et lesquels devront être envoyés à la Bibliothèque Nationale.

Le service agrandi du catalogue a recatalogué, cette année, 24,139 volumes, ce qui porte à 72,259 le total à date.

Au cours de la même période, notre personnel a répondu à 2,516 questions de référence et a prêté 8,335 volumes. On ne relève pas le nombre de journaux et périodiques prêtés par la Salle de lecture de la Chambre des communes.

Le 13 octobre 1956, le Bibliothécaire général, M. Félix Desrochers, a pris sa retraite. M. Desrochers avait servi fidèlement la bibliothèque pendant plus de vingt-trois ans et son absence sera vivement ressentie.